

L'INVITÉ



JACQUES-ANDRÉ MAIRE
CONSEILLER NATIONAL (PS/NE),
MEMBRE DU COMITÉ DE SOUTIEN À LA PÉTITION

Emissions religieuses: une suppression malvenue

Récemment, une pétition munie de plus de 23 000 signatures a été remise à la direction romande de la Radio télévision suisse (RTS) pour lui demander de revenir sur sa décision, communiquée le 13 novembre dernier (!) de supprimer plusieurs magazines produits par la rédaction de RTSreligion («Hautes fréquences», «Faut pas croire» et «A vue d'esprit»).

Cet élan populaire témoigne du choc ressenti à l'annonce de la suppression de ces trois émissions. Il montre que de l'avis d'une grande partie de la population, la décision de la direction de la RTS est une erreur de jugement en un temps où il est indéniable que les questions religieuses, au sens large du terme, revêtent une importance toute particulière.

Confrontée à la contrainte de faire sept millions de francs d'économie dans le domaine des programmes francophones radio et TV, la direction a fait le choix de ne pas pratiquer des coupes linéaires, mais de cibler clairement les coupes à réaliser. Soit, mais alors, pourquoi avoir décidé de supprimer plus de 40% du budget des émissions de RTSreligion (1,2 million d'économie) risquant par-là de mettre en péril l'existence même de cette rédaction dont les compétences et l'expertise sont largement reconnues?

La mission de service public est profondément atteinte par la suppression des magazines de RTSreligion. Ce n'est pas un élagage, mais une décapitation! Aucun projet construit ne remplacera ces magazines. La rédaction RTSreligion ne pourra pas continuer sans espace éditorial propre. Une couverture du domaine par les autres émissions ne remplacera jamais des émissions dédiées, qui permettent nuances et approfondissements.

La concession de service public, donc la mission que le Parlement et le Conseil fédéral confient à la RTS, comprend notamment l'objectif de favoriser le dialogue entre les religions. A cet égard, le travail de RTSreligion est un service à l'ensemble de la population pour aider à la compréhension des enjeux religieux et à la perception de la juste place des religions dans l'équilibre social en Suisse et dans le monde.

La méthode utilisée par la direction de la RTS pour prendre la décision est discutable; elle n'a opéré aucune consultation à l'interne: les chefs de programme radio ou TV, connaisseurs de la matière et accompagnateurs des productions, n'ont pas été consultés.

Avant de prendre sa décision, la RTS n'a pas non plus associé ses principaux partenaires, que sont Médias-pro (protestant) et Cath-info (catholique romain) à ses réflexions alors que depuis plus de 75 ans ces institutions travaillent en son sein en toute confiance.

Par le passé, il y a déjà eu plusieurs négociations sur les enveloppes budgétaires, par exemple en 2007 plus de 600 000 francs d'économies ont été réalisés, mais toujours dans la concertation. Il faut souligner que les Eglises romaines, tant catholique que protestante contribuent aux émissions religieuses par un financement important d'environ 1,2 million de francs par année.

Le partenariat de la Radio-télévision suisse avec Cath-Info et Médias-pro est un partenariat «gagnant-gagnant». RTSreligion a pris l'option, depuis plusieurs années, de prendre une distance bienvenue avec les institutions religieuses pour pouvoir donner à comprendre le fait religieux, dans ses richesses et ses errances. Il s'agit par exemple de décrypter les phénomènes actuels de montée des intégrismes afin de mieux les prévenir et les combattre. Ce partenariat permet à la RTS d'apporter de la connaissance et d'oser un regard critique et compétent, d'analyser les faits religieux tout en étant à l'écoute du religieux. Grâce à cette posture, les Eglises n'ont jamais fait de prosélytisme dans le cadre des émissions en question.

Par ses magazines, RTSreligion contribue à favoriser le «vivre ensemble», démarche fondamentale dans notre société multi-culturelle et marquée par une diversité religieuse croissante.

Lors de la remise de la pétition, les représentants de la direction de la RTS se sont dits prêts à créer un groupe de travail avec les partenaires concernés pour chercher ensemble des solutions permettant d'atteindre l'objectif d'économie sans forcément supprimer les magazines... Mieux vaut tard que jamais... espérons qu'il s'agit là d'un premier pas dans la bonne direction! ●

Par ses magazines, RTSreligion contribue à favoriser le «vivre ensemble», démarche fondamentale dans notre société multi-culturelle et marquée par une diversité religieuse croissante.



HISTOIRE

Une nouvelle pièce à «l'affaire des colonels»

L'article de M. Jacques Girard dans l'édition de samedi (p.2) me pousse à ajouter une pièce au dossier de l'«affaire des colonels». La chronique, c'est vrai, n'a retenu que cette affaire, devenue fameuse plus par le tapage déclenché que par les faits eux-mêmes.

Une affaire similaire aurait pu éclater quelques mois plus tard si la presse suisse alémanique avait su que le lieutenant-colonel Arthur Fonjallaz transmettait à un agent français des informations sensibles sur l'armée allemande: «J'ai toujours été un ami de la France. (...) Maintenant que je suis démobilisé j'ai le droit de vous offrir mes services», confie-t-il au service de renseignement de Belfort.

C'était une époque où la loyauté culturelle était chez certains plus forte que la loyauté politique, tant en Suisse alémanique, qu'en Suisse romande et au Tessin. Dommage que le Conseil fédéral, l'état-major, la presse et l'opinion publique ignoraient le plan décidé le 22 octobre 1915 par le général français Joffre, qui prévoyait «une invasion subite, en force, du territoire helvétique; on se bornera à exprimer au Gouvernement suisse en arrivant à Berne les regrets de ne pouvoir faire autrement que de traverser son territoire pour porter la

LE CLIN D'ŒIL



CHEF-D'ŒUVRE DE LA NATURE La «Flore boréale» a revêtu son manteau blanc aux Jardins extraordinaires d'Evologia, à Cernier.
PHOTO ENVOYÉE PAR EMMANUEL GAMBARINI, DE CERNIER

guerre sur la rive droite du Rhin, en lui donnant toutes garanties de respect de ses biens s'il se montre docile, des avantages territoriaux importants au nord du Rhin s'il associe ses forces et, dans le cas contraire, en dispersant de vive force les milices sous les armes au moment de l'opération».

Ce plan était encore valable en janvier 1917, puisque Joffre donne des instructions précises à Foch, lequel le soumet au général Nivelle qui l'approuve et envoie Weygrand à Berne pour discuter les modalités d'une coopération.

Enrico Valsangiacomo (Marin)

NATURE

Mon ami l'écureuil

Lorsque je descendais en ville, j'avais le plaisir de voir les enfants qui avaient un regard émerveillé devant un petit bout de pré où il y avait un joli petit âne. Cela passait le temps en attendant à l'arrêt du bus. Il y avait aussi un merveilleux noisetier où l'on pouvait apercevoir une famille de moineaux qui se donnaient rendez-vous pour picorer les boules de graines que l'on mettait lorsque le temps froid de l'hiver venait. Mais aussi,

lorsque les noisettes étaient mûres, on pouvait se réjouir de voir une famille d'écureuils qui sautillaient de branche en branche pour récolter des noisettes pour leurs réserves d'hiver. Un matin, lorsque je descendis en ville, quel malheur! Le beau noisetier avait disparu, quelle tristesse... Je voyais juste le tronc; quel massacre! Il y a des affreux piquets dans ce petit bout de pré. Nous avons oublié le bonheur de notre enfance, l'importance de notre belle nature où, de loin, on pouvait voir de majestueux arbres, où l'on pouvait respirer librement le bon air de la campagne. A l'heure actuelle,

nous avons oublié l'essentiel: la nature.

Ruth Erb (Peseux)

CONSEIL FÉDÉRAL

Le poids des mots

Comment M. Schneider-Amman, conseiller fédéral chef du Département de l'économie, peut-il confondre trader et spéculateur? Ce sont bien une même race de requins, mais on ne saurait les confondre. Ce qu'il est possible d'admettre dans une conversation au café du com-

merce devant un demi de blanc, n'est pas tolérable dans la bouche d'un conseiller fédéral, car cela devient dans ce cas de la manipulation. Il suffit de prendre son Larousse pour se rendre compte que la réalité de la spéculation est tout autre. Je cite: opération consistant à acheter des biens meubles ou immeubles en vue d'obtenir un gain d'argent de leur exploitation ou, plus fréquemment de leur vente, fin de citation. J'ai eu beau chercher sur internet, je n'ai pas été capable de trouver une autre définition. Si M. Schneider-Amman dit la vérité, il faut qu'il explique comment il se fait que ces spéculateurs gagnent des fortunes sans influencer le prix des matières de première nécessité! Il aggrave son cas lorsqu'il dit que la Confédération dépense 3 milliards par an pour lutter contre la faim dans le monde, ce que nous ne pouvons qu'approuver, mais quelle quantité d'argent va directement dans la poche des spéculateurs? Ceci dit le journaliste qui a écrit ce titre aurait peut-être dû sortir son dico, avant d'écrire n'importe quoi.

Laurent Kordé (Montmollin)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

INFO